

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03662

Numéro SIREN : 815 321 369

Nom ou dénomination : AB INVESTS

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2019 sous le numéro de dépôt 14961

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

SAS AB INVESTS

7 allée des Bruyères

59320 Radinghem-en-Weppes

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : AB INVESTS

Numéro RCS : 815 321 369

Numéro Gestion : 2015B03662

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 7 allée des Bruyères

59320 Radinghem-en-Weppes

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2018

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 24/07/2019

Sous le numéro : 14961

Délivré à Lille Métropole le 2 août 2019

Le Greffier,



20195014961 MF

Diligentia
Audit • Conseil • Expertise

GREFFE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

SAS AB INVESTS

7 Allée des bruyères
59320 RADINGHEM-EN-WEPPES

Siret : 81532136900010


Certifié conforme à l'original

Synerga
Société

* Des explications sont attachées à cette rubrique figurant dans la colonne 2433.501.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise SAS AB INVESTS		Neant ☐	
		Exercice N° des le 31122018		Exercice N° des le 31122017	
A - RESULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	209		214	
		215		218	194 000
		217			210 000
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	600
					2 652
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	194 600
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres charges externes * : (dont crédit bail - mobilier - immobilier)			242	19 801
					12 496
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	484	244	1 501
					1 280
	Rémunérations du personnel *			250	71 989
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	31 458
					38 049
	Dotations aux amortissements *			254	204
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	
	260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	124 954
					142 100
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280	70 345
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	11 975
					13 466
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PMI amovables (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	680
		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	7 589
					5 823
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					
				310	119 747
					141 687
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	7 589
	Divers * dont intérêts excédentaires des époux et associés	247		330	3 500
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de loyer d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art 239 series D))		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Resultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				
DEDUCTIONS	Entreprises nouvelles (14 séries A)	986		987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (14 septies A)	981		989	
	Poles de compétitivité (not. CFE art 14 quinquies)	990		991	
	Divers (14 quater décies)	345		346	
	Investissements outre-mer	344		346	
	Crédit d'impôt sur le déficit			346	
	Déduction exceptionnelle (art 39 décies)			655	
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					
				352	44 803
DEFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (entreprises US seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables *				360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					
				370	44 803
					372

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB INVESTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 000 405 euros
Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 119 747 euros

L'exercice d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition et de

Règles et méthodes comptables

l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Logiciels informatiques : 3 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à.p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres			124			124
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			124			124
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
	Instal. technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			1 874			1 874
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 874			1 874
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	705 000		999			705 999
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	9 021		11			9 032
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	714 021		1 010			715 031
TOTAL		714 021		3 008			717 030

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres		9		9
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		9		9
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal. technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport		195		195
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		195		195
TOTAL			204		204

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut.	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut.	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal., agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal. générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

La SCI ABIMMOS clôture son 1er exercice comptable au 31 décembre 2019, les données de chiffre d'affaires et de résultat ne sont en conséquence pas encore connues à la date du 31 décembre 2018.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	9 032	9 032	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	28 800	28 800	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	107	107	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 868	11 868	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	933	933	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	63 470	63 470	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		114 210	114 210	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	335 095	82 521	252 573
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 634	6 634	
	Personnel et comptes rattachés	15 883	15 883	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 058	19 058	
	Impôts sur les bénéfices	200	200	
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 261	13 261	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	195	195	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	999	999	
	Groupe et associés (2)	125 692	125 692	
	Autres dettes	1 094	1 094	
	Dettes représentatives de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES		518 110	265 537	252 573
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		68 649		
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		125 692		

Capital social

		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20 000,00	10,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		20 000,00	10,0000	200 000,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social	200 000				200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	20 000				20 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	860	141 687			142 547
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	141 687	(141 687)		119 747	119 747
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	362 547			119 747	482 294

Date de l'assemblée générale 29/06/2018

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 362 547

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 362 547

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 119 747

Produits à recevoir

		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		11 868
Autres créances		11 868
ORGAN SOC PROD A RECEV	11 868	

Charges à payer

		31/12/2018
Total des Charges à payer		31 622
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 727
INT COURUS S/EMPRUNTS	3 727	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 330
HONORAIRES	4 330	
Dettes fiscales et sociales		22 472
DETTE PROV POUR CONGES	6 842	
REMUNERATIONS PREVUES	9 041	
PROV CHARG SOC/REM DUES	3 797	
PROV CHARG SOC/CONGES DUS	2 597	
PROV CHARG FISC/REM DUES	111	
PROV CHARG FISC/CONG DUS	84	
Autres dettes		1 094
TAXE D'APPRENTISSAGE	555	
PARTIC FORMAT PROF CONT	539	

Engagements financiers

31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
CAUTION SOLIDAIRE MR BENOIT BLONDEL AUPRES DU CIC	100 000	
NANTISSEMENT DES TITRES LEBEAU AUPRES DU CIC	300 000	
BLOCAGE COMPTE COURANT D'ASSOCIE DE MR BENOIT BLONDEL	100 000	
CAUTION SOLIDAIRE DE AB INVESTS POUR L'EMPRUNT CONTRACTE PAR LA FILIALE SCI AB IMMO AUPRES DU CIC	95 000	
	595 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	595 000	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales	95 000	
Les participations		
Les autres entreprises liées		

AB INVESTS

Société par actions simplifiée au capital de 200 000.00 €

Siège social : 7 Allée des bruyères

59320 RADINGHEM-EN-WEPPES

815 321 369 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUmise A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 JUIN 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition de la présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 119 746.69 €, en totalité au compte "Autres réserves".

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.



Certifié conforme à l'original

AB INVESTS

Société par actions simplifiée au capital de 200 000.00 €

Siège social : 7 Allée des bruyères

59320 RADINGHEM-EN-WEPPES

815 321 369 RCS LILLE METROPOLE

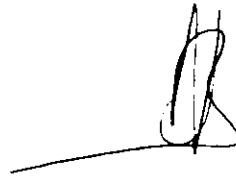
TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **EN DATE DU 28 JUIN 2019**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition de la présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 119 746.69 €, en totalité au compte "Autres réserves".

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme à l'original

CHRISTOPHE FREMEAUX

EXPERT-COMPTABLE D.E.
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

14, RUE DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE - BP 10183
59524 HAZEBROUCK CEDEX
TÉL. : 03 28 41 68 94 - FAX : 03 28 48 06 31
E-mail : cfremeaux@sfecf.com

SAS AB INVESTS
7, Allée des Bruyères

59320 RADINGHEM EN WEPPE

HAZEBROUCK, LE

12 juin 2019

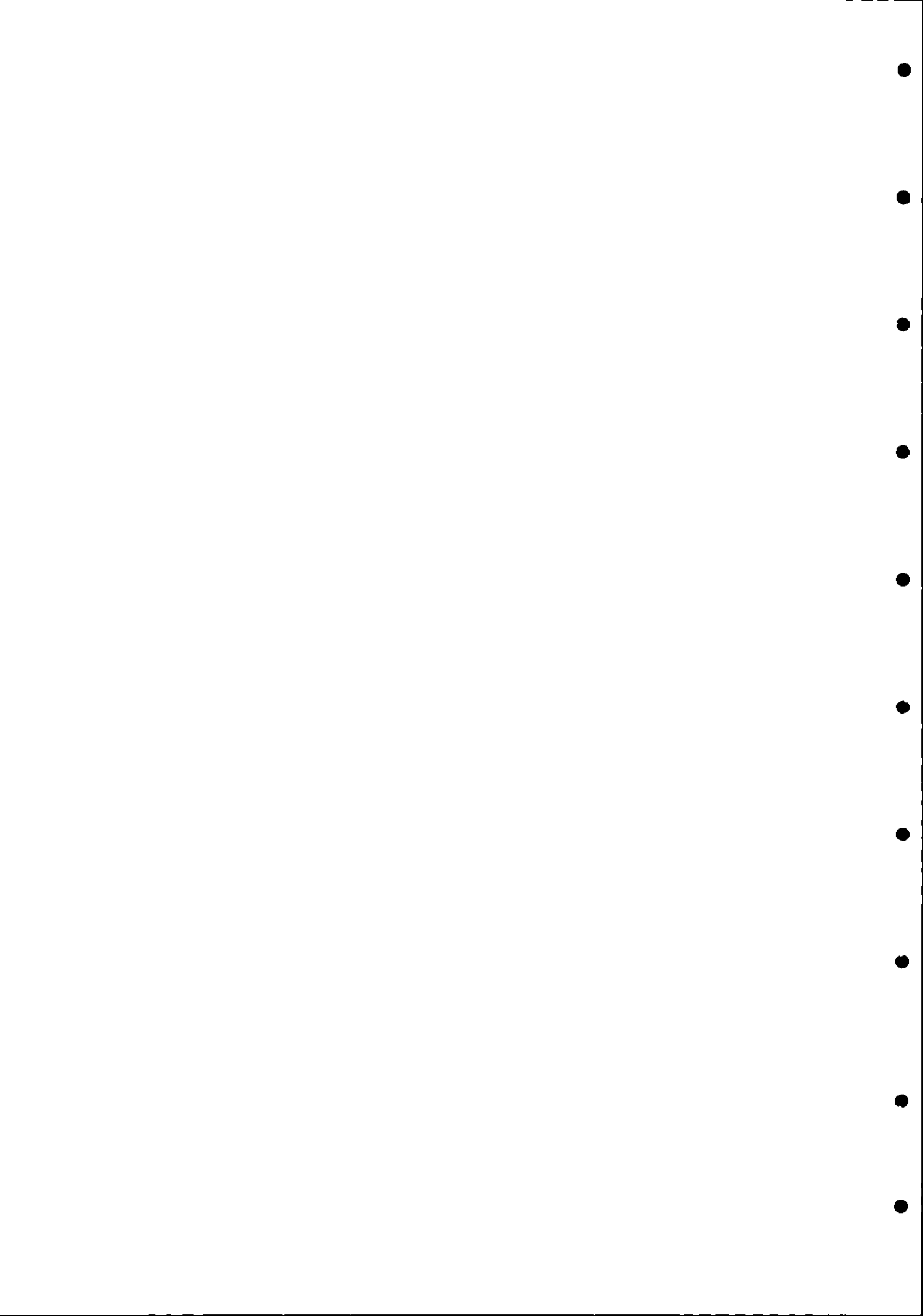
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels de la SAS AB INVESTS

Exercice clos le 31 décembre 2018



Certifié conforme à l'original



CHRISTOPHE FREMEAUX

EXPERT-COMPTABLE D.E.
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

14, RUE DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE - BP 10183

59524 HAZEBROUCK CEDEX

TÉL. : 03 28 41 68 94 - FAX : 03 28 48 06 31

E-mail : cfremeaux@sfecf.com

HAZEBROUCK, LE

12 juin 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS AB INVESTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

1

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 jusqu'à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les contrôles que j'ai pu notamment menés sur les différents cycles n'appellent aucun commentaire particulier.

Les montants repris dans vos comptes annuels relatifs à ces éléments semblent correctement appréhendés.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires.

d

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente, Madame Anne BLONDEL.

Responsabilités du commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

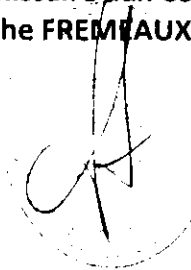
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

d

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

Fait à HAZEBROUCK,
Le 12 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
Christophe FREMEAUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CF', is written over a faint circular stamp or watermark.

① BILAN SIMPLIFIÉ

DGFP N° 2033-A-SD2019

Désignation de l'entreprise		SAS AB INVESTS		7 Allée des bruyères		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		59320 RADINGHEM-EN-WEPPES					
SIRET		8 1 5 3 2 1 3 6 9 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122018		31122017	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	124	016	9	115	
	Immobilisations corporelles*	028	1 874	030	195	1 679	
	Immobilisations financières* (1)	040	715 031	042		715 031	714 021
	Total I (5)	044	717 030	048	204	716 825	714 021
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	28 800	070		28 800	48 000
		072	76 377	074		76 377	3 125
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	178 402	086		178 402	206 844
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	283 579	098		283 579	257 968
Total général (I + II)		110	1 000 609	112	204	1 000 405	971 990
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		200 000		200 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		20 000		20 000	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		142 547		860	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		119 747		141 687	
	Provisions réglementées	140					
Total I		142		482 294		362 547	
Provisions pour risques et charges		154					
Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		335 095		419 757	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		6 634		8 666	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172		176 382		181 019	
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176		518 110		609 442	
Total général (I + II + III)		180		1 000 405		971 990	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	9 032	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	252 573	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 008	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	334	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2043-NOT.



2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS AB INVESTS		Exercice N clos le 31122018		Exercice N-1 clos le 31122017	
A - RESULTAT COMPTABLE							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
			217	218	194 000	210 000	
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	600	2 652	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	194 600	212 652	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	19 801	12 496	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	484	244	1 501	1 280	
	Rémunérations du personnel *			250	71 989	90 276	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	31 458	38 049	
	Dotations aux amortissements *			254	204		
	Dotations aux provisions			256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	124 954	142 100	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	69 646	70 553	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280	70 345	90 423	
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	11 975	13 466	
	Charges exceptionnelles (VI)	347		300	680		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	7 589	5 823	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	119 747	141 687	
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	119 747	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	7 589		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opé-cts d'associés	247		330	3 500		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		989			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 quinquies D)	990		991			
	Divers* ZFA (44 quater)	345		346			
	Investissements outre-mer	314					
	Créance due au report en arrière du déficit						
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	44 803	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :			360			
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	44 803	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT



all

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXES



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB INVESTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 000 405 euros
Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 119 747 euros

L'exercice d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition et de



Règles et méthodes comptables

l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Logiciels informatiques : 3 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres			124			124
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			124			124
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			1 874			1 874
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 874			1 874
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	705 000		999			705 999
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	9 021		11			9 032
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	714 021		1 010			715 031
TOTAL		714 021		3 008			717 030



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres		9		9
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		9		9
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport		195		195
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		195		195
TOTAL			204		204

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Filiales et participations

31/12/2018	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS LEBEAU 59530 LOUVIGNIES QUESNOY	40 000	1 064 317	100,00	705 000	705 000
SCI AB IMMOS 59320 RADINGHEM EN WEPPE	1 000	1 000	99,99	999	999
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS LEBEAU 59530 LOUVIGNIES QUESNOY	55 409		3 201 070	82 066	70 000
SCI AB IMMOS 59320 RADINGHEM EN WEPPE	8 060				
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avais					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

La SCI AB IMMOS clôture son 1er exercice comptable au 31 décembre 2019, les données de chiffre d'affaires et de résultat ne sont en conséquence pas encore connues à la date du 31 décembre 2018.

Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	9 032	9 032	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	28 800	28 800	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	107	107	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 868	11 868	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	933	933	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	63 470	63 470	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		114 210	114 210	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	335 095	82 521	252 573	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 634	6 634		
	Personnel et comptes rattachés	15 883	15 883		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 058	19 058		
	Impôts sur les bénéfices	200	200		
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 261	13 261		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	195	195		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	999	999		
	Groupe et associés (2)	125 692	125 692		
	Autres dettes	1 094	1 094		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		518 110	265 537	252 573	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		68 649			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		125 692			

Capital social

		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20 000,00	10,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		20 000,00	10,0000	200 000,00

•

•

•

•

•

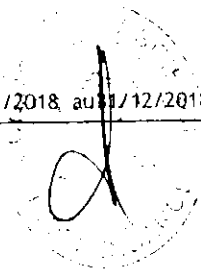
•

•

•

•

•



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social	200 000				200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	20 000				20 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	860	141 687			142 547
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	141 687	(141 687)		119 747	119 747
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	362 547			119 747	482 294

Date de l'assemblée générale 29/06/2018

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 362 547

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 362 547

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 119 747

Produits à recevoir

		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		11 868
Autres créances		11 868
ORGAN SOC PROD A RECEV	11 868	

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

Charges à payer

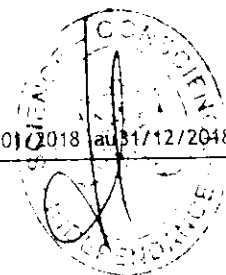
		31/12/2018
Total des Charges à payer		31 622
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INT COURUS S/EMPRUNTS	3 727	3 727
Dettes fournisseurs et comptes rattachés HONORAIRES	4 330	4 330
Dettes fiscales et sociales DETTE PROV POUR CONGES REMUNERATIONS PREVUES PROV CHARG SOC/REM DUES PROV CHARG SOC/CONGES DUS PROV CHARG FISC/REM DUES PROV CHARG FISC/CONG DUS	6 842 9 041 3 797 2 597 111 84	22 472
Autres dettes TAXE D'APPRENTISSAGE PARTIC FORMAT PROF CONT	555 539	1 094



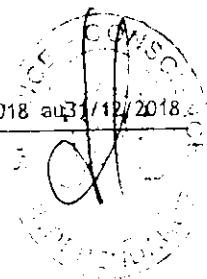
Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		1	
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

Engagements financiers



31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties CAUTION SOLIDAIRE MR BENOIT BLONDEL AUPRES DU CIC NANTISSEMENT DES TITRES LEBEAU AUPRES DU CIC BLOCAGE COMPTE COURANT D'ASSOCIE DE MR BENOIT BLONDEL CAUTION SOLIDAIRE DE AB INVESTS POUR L'EMPRUNT CONTRACTE PAR LA FILIALE SCI AB IMMO AUPRES DU CIC	100 000 300 000 100 000 95 000 595 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	595 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées	95 000	



Annexe CICE

Le Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option de comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 1 565 euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

